



« Ni 600, ni 300 !!! »

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Comme le disait Victor Hugo « ... j'entends aboyer au seuil du drame auguste la censure à l'haleine immonde, aux ongles noirs, cette chienne au front bas qui suit tous les pouvoirs »

La nécessaire liberté de parole en politique n'étant plus reconnue dans la revue municipale, je choisis dorénavant de m'adresser à vous directement¹.

Je dois aujourd'hui vous parler du projet d'urbanisation des terrains jouxtant l'hôpital du Vésinet. L'Etat, propriétaire de 32 ha au Sud du Vésinet **veut nous imposer 600 logements** sur les terrains de l'hôpital et de l'INSERM. Le Maire prétend négocier la réalisation de 300 logements dont 90 sociaux. Une nouvelle fois ces tractations se tiennent à l'écart des Vésigondins et de leur représentation municipale. Ce projet est inacceptable.

Si nous les laissons faire :

- Le Vésinet verrait sa population **augmenter de plus de 15%**.
- 32 ha de bois d'un seul tenant seraient bétonnés en **un vilain lotissement de banlieue de 600 logements**.
- La réalisation d'**équipements publics** pour plus de 2500 nouveaux habitants serait obligatoire.
- **Les impôts locaux s'envoleraient**.

Ces projets, celui du préfet tout comme la réponse du Maire, compromettent gravement l'équilibre de notre commune. Ils ne font que densifier le Vésinet et contribuent tristement à banaliser notre site.

Nous n'accepterons pas qu'on laisse défigurer le Vésinet.

L'urbanisation des terrains de l'INSERM représente, en fait, pour Le Vésinet, **une chance inespérée** dans un tel contexte de morosité. C'est pour nous l'opportunité de réaliser **un véritable grand projet à vocation culturelle, sociale et sportive** :

- Un projet culturel : bibliothèque et MJC réunies trouveront toute la place à leur nécessaire **expansion**, dans un cadre de verdure propice à l'épanouissement des jeunes Vésigondins.
- Un projet social : ces terrains nous donnent enfin la possibilité d'innover en réalisant **quatre-vingts logements sociaux, en R+1²**, dont la vocation sera de **satisfaire les demandes des jeunes familles du Vésinet avec des enfants**. Les résidences pour jeunes couples, de surface trop modeste, ne répondent pas à leurs besoins.
- Un projet sportif : la **patinoire** à laquelle de très nombreux Vésigondins sont légitimement attachés **trouvera là un emplacement idéal et sûr**, nul besoin de l'enterrer...

¹ Les tribunes libres du Vésinet Exception sont les victimes répétées de la censure et des calomnies du maire et de son équipe.

² Rez-de-chaussée + 1 étage.

Ce projet original, fidèle à l'esprit du Vésinet qui veut construire une ville dans la forêt, permettra de réunir culture, social et sport.

Le Vésinet sera ainsi la première commune de France à concevoir des logements sociaux autrement que comme de grandes barres de béton.

Ouvert sur la résidence des coteaux et sur la maison de retraite de l'hôpital du Vésinet, ce nouveau quartier de verdure réalisera ce trait d'union nécessaire entre les générations.

Trop d'occasions ont été gâchées :

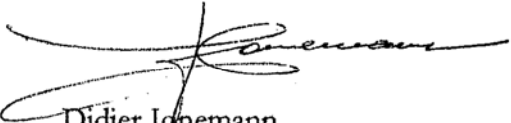
- le projet de rénovation de la place du marché avec ses **2 millions d'euros d'études dépensés sans aucun coup de pioche donné** ne satisfait personne ;
- la destruction de l'hôtel des ibis, patrimoine de la commune, pour en faire un parking contre la volonté des Vésigondins est intolérable ;
- et enfin la CCBS³, censée nous protéger de l'urbanisation sauvage dans la plaine de Montesson, tente de nous imposer la réalisation de 600 logements sur notre propre territoire.

Trop c'est trop.

Mobilisons nous pour la sauvegarde du Vésinet.

En soutenant ce projet alternatif, nous garantirons l'avenir de notre site.

Soyez assurés Madame, Mademoiselle, Monsieur de toute ma détermination afin que le Vésinet demeure cette cité d'exception que nous aimons tous.



Didier Jonemann

Conseiller municipal d'opposition.

.....

COUPON REPONSE

M/Mme

Demeurant

Tél : Signature :

Email :

Je soutiens le projet alternatif et écologique défendu par Didier Jonemann : la construction d'une bibliothèque, d'une MJC, d'une patinoire et de 80 logements sociaux sur les terrains de l'INSERM.

Je souhaite être contacté par un membre de l'association.

A renvoyer à l'adresse suivante : Le Vésinet Exception, M. Thibaut GRIPOIX, 4 rue Ernest André, 78110 LE VESINET

Votre avis nous intéresse ! Venez sur notre blog discuter avec Didier Jonemann !

www.vesinetexception.com

³ Communauté de Communes de la Boucle de la Seine (Sartrouville, Le Vésinet, Houilles, Carrières-sur-seine, Montesson, Chatou, Croissy-sur-seine)